

PV de la séance du 2 février 2006
PLATEFORME JEU EXCESSIF
GREAT, Yverdon

Présents :

Mesdames :	Perinde VAN DIJKEN	LoRo
	Ghislaine SAVOY	Caritas Genève
	Valérie WENGER	Drop In, Neuchâtel
	Catherine MOULIN	LVT
	Catherine DUNAND	CJE Lausanne
Messieurs :	Cyrill GERBER	Santé Bernoise
	Olivier SIMON	CJE Lausanne
	Jean Félix SAVARY	GREAT

Excusés :

Mesdames:	Tiziana TRUSCELLO	Casino de Montreux
	Sandrine PILHET	UTA Fribourg
	Pascale FASEL	UTA Fribourg
	Olivier LOZERON	CSP Genève
	Christian OSIEK	Université de Fribourg
	Tizio CARLEVARO	Tessin
	Jean-Marie COSTE	Drop In, Neuchâtel

Coordination et PV :

Yaël Liebkind	Rien ne va plus, Genève
---------------	-------------------------

1. Accueil et introduction

- a. **Contexte et situation de Rien ne va plus (Rnvp):** Le PV de la dernière séance n'a pas pu être remis aux participants en raison de la situation très précaire de l'association Rnvp. En effet, celle-ci s'est trouvée en rupture brutale de subvention et dans l'obligation de suspendre ses activités durant le mois de décembre 2005. Les bureaux ont ouvert à nouveau début janvier. La situation reste néanmoins très instable. Le réseau sera régulièrement informé de l'évolution de la situation

2. Tour de table et nouvelles des services

- a. **Mme Perinde Van Dijken présente pour la première fois:** observatrice pour cette séance. Elle présentera, durant une demi heure, le programme "Jeu responsable" de la LoRo lors de la prochaine réunion

- b. **M. Cyrill Gerber** participe aux réunions de la Fachverbands Sucht sur la thématique du jeu et fait la liaison avec la plateforme Jeu du GREAT: Le mandat de la CRASS confié au GREAT a suscité des envies car peu d'initiative ou de tentative d'actions coordonnées en CH alémanique pour l'instant. La problématique du jeu est naturellement traitée par les professionnels des addictions qui reconnaissent qu'une grille de lecture inspirée des autres maladies de la dépendances s'avère applicable, moyennant adaptations, aux problématiques du jeu excessif. Concernant la Santé Bernoise, la suppression des machines à sous, intervenue le 1^{er} avril 2005 semble avoir considérablement modifié la consultation. Les interdictions dans les maisons de jeu remplissent leur rôle et jugulent le nombre de demandes. Les Tactilos étant pour l'instant interdit à Bienne, les demandes concernant les jeux d'argent ont considérablement chuté. Qu'en est-il à Fribourg ? La Fachverbands Sucht observe que, dans les régions où des structures d'aide existent, la demande s'accroît. A Bienne, la demande augmente concernant l'utilisation excessive des jeux sur écran (jeux vidéos, en réseau, casino en ligne). La Santé Bernoise œuvre pour la prévention des jeux vidéos, sur le thème de la violence et l'éducation, destinée aux parents d'enfants en âge scolaire (Alex Pollichino)
- c. **Mme Ghislaine Savoy: Caritas** se dote d'un outil informatique qui devrait permettre dès 2007 de visibiliser le nombre de personnes souffrant d'endettement à cause du jeu, parmi les consultants de Caritas
- d. **M. Jean Félix Savary: Le GREAT** a rendu le 10 janvier 2006 son rapport sur le projet de dispositif romand à la CRASS. Contractuellement, ce rapport reste confidentiel, malgré plusieurs tentatives du GREAT d'en obtenir la levée. La CRASS se prononcera le 6 avril. Il faudra donc patienter. La préparation du document a permis un état des lieux de la problématique en CH romande, grâce à la bonne collaboration et contributions des partenaires. Les propositions ont été soumises à un groupe d'experts qui a accompagné le processus, sans pouvoir décisionnaire. Concernant la taxe de 0.5% sur le Produit Brut des jeux (PBJ) qui devrait intervenir afin de financer le traitement du problème du jeu et sa prévention, elle devrait prendre effet d'ici 2007. Pour sa part, le GREAT initie une nouvelle plateforme "Clinique et traitements des addictions". Le prochain numéro de "Dépendances" traitera des jeux vidéos et sortira en avril 2006
- e. **Mme Dunand et M. Simon présentent les activités du CJE:** La progression des demandes est stable entre 2004 et 2005. La majorité des demandes concerne le psychosocial. Plus de personnes connaissent et reconnaissent leur problème grâce à

l'évolution de la prévention. Environ 12% des demandeurs sont orientés grâce aux actions de la LoRo, notamment par le biais des dépliants présents chez les dépositaires de DLE. Apparition d'une petite clientèle concernée par les billets à gratter. La demande sur les jeux vidéos semble surtout provenir des médias. Nouvelles des casinos du groupe Barrière concernant les mesures sociales: les casinos de ce groupe collaborent avec les services de santé, cherchant à surmonter les polarisations entre casino et canton. La commission cantonale Addictions du canton de Vaud est sensibilisée à la problématique du jeu excessif

- f. **Mme Valérie Wenger Drop In** : les professionnels des milieux sanitaires relèvent le peu de cas concernés par le jeu, mais reconnaissent être peu informés et sensibilisés. Au Drop In, on observe une amélioration de la réflexion. Il semble qu'un intérêt pour les questions concernant les jeux vidéos et spécifiquement la prévention émerge au sein du réseau, alors que les parents d'adolescents évoquent des utilisations excessives
- g. **Mme Catherine Moulin LVT** : La LVT avait développé une collaboration soutenue avec le casino de Saxon jusqu'à sa fermeture. La collaboration avec le Casino de Cran Montana en est à ses débuts, suite au changement de direction récent. Le Casino sollicite la LVT pour des interventions ponctuelles. En préparation : une demi journée de réflexion pour les professionnels et intervenants autour de la thématique des nouveaux modes de consommation des jeunes, en présence de spécialistes, notamment du monde publicitaire (comment décoder les slogans, les mécanismes utilisés pour attirer les jeunes)

3. Tour de table et discussion

- a. **Suite au dernier bulletin du GREAT, réactions du CJE, Olivier Simon** : Sur un dossier aussi sensible, comment se fait-il que le GREAT ne mentionne que quelques lignes sur la confidentialité du rapport rendu à la CRASS ? N'avons-nous pas en tant que membres cotisants du GREAT et membres du réseau concernés en première ligne, le droit de nous interposer et de réclamer une information sur le contenu livré au mandant ? Quels risques encourons-nous à ne pas avoir connaissance des orientations proposées ? Faut-il, en tant qu'association professionnelle, accepter le genre de mandat où la stricte confidentialité est exigée ? Les questions soulevées concernent plus largement le GREAT et ses membres et vont au delà de ce groupe. Néanmoins, ce sujet aurait dû être agendé et préparé étant donné son importance, plutôt que glissé parmi les divers. Il sera repris et mis à l'ordre du jour de la prochaine séance, une fois le délai de la CRASS passé.

Le GREAT présente à nouveau sa position par la voix de son secrétaire général. Il a accepté ce mandat en considérant que le Réseau professionnel serait mieux représenté de cette manière. La clause de confidentialité est regrettable, mais c'est quelque chose de tout à fait naturel dans ce cadre. Il reconnaît la légitimité du questionnement, mais demande que cette question qui traite de l'association en tant que telle soit plutôt posée

ne assemblée générale.

b. Infos :

- i. Journée Jeux vidéos et Internet à Paris, le 31 mai 2006 (détails joints au PV)
- ii. Congrès à Liège du 10 au 12 mai 2006 sur « La prévention des assuétudes » avec un atelier sur le jeu le 11 mai 2006 (détails de cet atelier auprès de Yaël Liebkind)
- iii. Journée LVT sur les nouveaux modes de consommations le 5 mai 2006 (détails auprès de Catherine Moulin)

4. Décisions :

- a. **Le mandat est une première :** Nous attendons de voir les réactions de la CRASS le 6 avril et si le rapport est publié. La question est agendée pour la prochaine réunion, laissant un temps suffisant pour connaître le développement donné au rapport du GREAT
- b. **Le GREAT soutient la publication de ce rapport en tant opportun :** Ce rapport représente un an de travail et contient des données essentiels et utiles à l'ensemble des partenaires. Il devrait à terme devenir un outil public et un document de référence sur l'ensemble de la question du jeu en Suisse Romande. Le contexte du mandat confidentiel sera peut-être soulevé à l'AG du GREAT par Olivier Simon

5. Date et agenda de la prochaine rencontre :

Mardi 16 mai 2006 de 14h15 à 16h30

Pré ordre du jour :

- Le mandat de la CRASS
- Le Congrès de Liège
- Le programme « Jeu responsable » de la LoRo présenté par Mme Perinde Van Dijken